



ÉCOLES
Nos jeunes en classes
« décou-VERTES » !

La Farlède Mag



LA FARLÈDE

AMÉNAGEMENT

LA PLACE DU MOULIN DE LA CAPELLE fait peau neuve



À LA UNE... ÉLECTIONS P4 // LE PROJET DE CENTRALITÉ P8 // LA PLACE DU MOULIN DE LA CAPELLE P9 // ENFANCE P12 //
SOLIDARITÉ P14 // LA FARLÈDE EN VACANCES P19 // MAISON DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CHARLES RODOLPHE P20

La Farlède en images



Les collégiens et lycéens qui ont participé aux championnats d'académie d'échecs cette année.



Les jeunes Farlédais au stage de voile



Inauguration de la Maison de Jeunes



Les participants à la phase ligue qualificative pour les championnats de France jeunes



Carnaval des écoles



Les enfants au championnat de pétanque du Var



Inauguration de la Maison de Jeunes



Tournoi de pétanque en hommage à Messieurs Jacques Astier et Henry Palmieri



Spectacle de l'AFP pour le centenaire de la mort de Frédéric Mistral



Exposition des oeuvres des adhérents du Club du Temps Libre



Exposition «Les livres de contes et leur histoire», médiathèque Euréka



Cérémonie patriotique du 8 mai



Fête du Vélo



ÉDITO

Merci de votre confiance

Mes chers concitoyens,

En mars dernier, le corps électoral Farlèdois nous confiait pour six ans encore la gestion communale.

Conscients de l'attachement de chacun d'entre vous à notre commune et de l'intérêt que vous portez aux élections municipales, c'est avec une immense satisfaction, un grand bonheur, mais aussi beaucoup d'humilité que nous avons pris note de la confiance que vous nous avez largement accordée.

Elle témoigne de la reconnaissance du travail accompli avec sérieux par notre équipe qui s'est largement investi afin d'honorer la mission lourde mais exaltante que vous nous aviez confiée en 2008. Je vous en remercie très sincèrement car les élus locaux ont besoin de vos encouragements, de votre aide.

Nous avons beaucoup travaillé, avec audace et réalisme, et notre bilan est difficilement contestable (place de la Liberté, nouvelle crèche, projet de centralité, maison des associations, nouveau complexe sportif, entretien du patrimoine - chapelle de la Trinité, église, Moulin de la Capelle - aires de jeux, logements sociaux).

Ce second mandat nous permettra de continuer dans ce sens et de poursuivre notre programme tel qu'il vous a été présenté avec un

développement maîtrisé de la ville.

Il faut également avoir à l'esprit que le maire d'une commune est directement confronté à la réalité de notre société : il nous faudra lutter contre l'éclatement du lien social, la montée de la précarité, l'insécurité des populations, les incivilités, les ravages du chômage, les problèmes touchant notre jeunesse, et faire face aux difficultés financières qui frappent de plein fouet les collectivités territoriales avec la baisse des dotations de l'État (dans ce bulletin un article est consacré à la baisse des budgets pour 2014).

Avec la nouvelle équipe, nous continuerons d'agir du mieux possible en vue du bien public et de créer les conditions nécessaires à ce que l'on appelle le « bien-vivre ensemble ».

« Bien-vivre, c'est vivre heureux et vertueux ; les actions heureuses et vertueuses sont le but de la société politique, et non pas seulement de la vie commune », disait Aristote.

D' Raymond ABRINES

Maire de La Farlède

Trombinoscope



DOCTEUR RAYMOND ABRINES
MAIRE DE LA FARLÈDE



CHRISTIAN FLOUR
PREMIER ADJOINT
FINANCES



YVES PALMIERI
DEUXIÈME ADJOINT
JEUNESSE ET SPORTS



ANNE-LAURE
EXCOFFON-JOLLY
TROISIÈME ADJOINTE
AFFAIRES SCOLAIRES,
PÉRISCOLAIRE, PETITE ENFANCE



GÉRARD PUVEREL
QUATRIÈME ADJOINT
RÈGLEMENTATION,
SÉCURITÉ CIVILE ET
PROFESSIONNELLE,
AGRICULTURE



SANDRINE ASTIER-
BOUCHET
CINQUIÈME ADJOINTE
RELATIONS AVEC LES
ASSOCIATIONS



ROBERT BERTI
SIXIÈME ADJOINT
TRAVAUX, VOIRIE



MARTINE OLIVIER
SEPTIÈME ADJOINTE
CULTURE, PATRIMOINE



VIRGINIE
CORPORANDY-
VIALLON
HUITIÈME ADJOINTE
ACTION SOCIALE

Les Conseillers Municipaux avec délégation de fonctions



PIERRE HENRY
DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE, AFFAIRES
MILITAIRES ET CÉRÉMONIES
COMMÉMORATIVES



GUY GENSOLLEN
DÉLÉGUÉ À L'AMÉNAGEMENT
ET AUX GRANDS PROJETS



DOMINIQUE LE BRIS-
BRUNEAU
DÉLÉGUÉE AU COMMERCE,
FOIRES ET MARCHÉS,
TOURISME

Les Conseillers Municipaux de la majorité



ANNE-MARIE SOUM



JOSETTE AUBOURG



MIREILLE GAMBA



MICHELINE TÉOBALD



ANNIE DEMIT



MARIE-FRANCE GÉRINI



MARC CARDINALI



JEAN-LOUIS VEBER



NATHALIE FIORI



PHILIPPE VERSINI



STÉPHANE BLANC



DAVID MONIN

Les Conseillers Municipaux de l'opposition

Liste «Unis pour La Farlède»



JEAN CARDON



YVES BITTÈS



ISABELLE FURIC



NATALIE LAJUS



ÉRIC PRADELLES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Christian Flour, élu Président de la CCVG

Le 14 avril dernier, M. Christian Flour, 1^{er} adjoint au maire de La Farlède, a été élu président de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. C'est lors de ce conseil communautaire que se sont déroulés les élections pour la présidence et les vice-présidences de la CCVG.

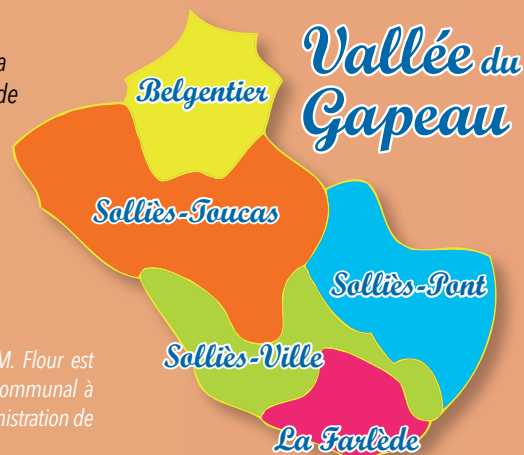
Les vice-présidents sont :

- 1^{er} : Bruno Aycard, Maire de Belgentier
- 2^e : André Garron, Maire de Solliès-Pont
- 3^e : François Amat, Maire de Solliès-Toucas
- 4^e : Roger Castel, Maire de Solliès-Ville
- 5^e : Raymond Abrines, Maire de La Farlède

La CCVG est administrée par un conseil communautaire composé de délégués désignés par les conseils municipaux des communes membres. La Farlède compte 6 délégués : M. le Maire, Mme Anne-Laure Excoffon, M. Christian Flour, Mme Martine Olivier, M. Gérard Puverel et M. Yves Bittès.

Fait notable, c'est la première fois depuis la création de la CCVG en 1995, que La Farlède obtient la présidence de la Communauté de Communes.

Jula+ Désormais Président de la CCVG, M. Flour est également Président du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) et membre du Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Var.



COMMISSIONS

Composition des commissions municipales

MONSIEUR LE MAIRE EST PRÉSIDENT DE DROIT DE TOUTES LES COMMISSIONS

FINANCES : J. Aubourg / R. Berti / A. Demit / C. Flour / M. Gamba / G. Gensollen / Y. Palmieri / G. Puverel - *Opposition* : E. Pradeilles ou I. Furic

TRAVAUX, VOIRIE, URBANISME, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT : R. Berti / S. Blanc / C. Flour / G. Gensollen / Y. Palmieri / G. Puverel / J.L. Veber / P. Versini - *Opposition* : J. Cardon ou N. Lajus

JEUNESSE ET SPORTS, ENFANCE, AFFAIRES SCOLAIRES : S. Astier-Bouchet / R. Berti / M. Cardinali / AL. Excoffon-Jolly / N. Fiori / MF. Gérini / Y. Palmieri / P. Versini - *Opposition* : N. Lajus ou I. Furic

CULTURE, PATRIMOINE, RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS : S. Astier-Bouchet / J. Aubourg / R. Berti / D. Bruneau / M. Cardinali / M. Olivier / AM. Soum / M. Téobald - *Opposition* : Y. Bittès ou I. Furic

SÉCURITÉ, HYGIÈNE : M. Cardinali / V. Corporandy-Viallon / AL. Excoffon-Jolly / M. Gamba / MF. Gérini / P. Henry / G. Puverel / J.L. Veber - *Opposition* : Y. Bittès ou J. Cardon

COMMERCE, FOIRES ET MARCHÉS, INDUSTRIE, TOURISME : S. Astier-Bouchet / R. Berti / S. Blanc / D. Bruneau / A. Demit / M. Gamba / D. Monin / M. Téobald - *Opposition* : I. Furic ou Y. Bittès

DÉLÉGATIONS

Centre Communal d'Action Sociale

MONSIEUR LE MAIRE, PRÉSIDENT DE DROIT

MEMBRES ÉLUS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Virginie CORPORANDY-VIALON
- Mireille GAMBÀ
- Josette AUBOURG
- Marie-France GÉRINI
- Micheline TÉOBALD
- Annie DEMIT
- Jean-Louis VEBER
- Jean CARDON

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR M. LE MAIRE

- Elie LICHA (CODERPA)
- Marie-France TANGUY (Paralysés de France)
- Muriel HARDOU (Donneurs de sang)
- Jean-Claude CAVIGGIA (UDAF)
- Cécile MARTINEZ (Au nom de la danse)
- Marie-France LEPEZRON (Secours Catholique)
- Fabrice BIANCHERI (Banque Alimentaire)
- Françoise EMMERICH (Association Happy Horse Country, association de danse pour retraités et personnes âgées).

Résultats des élections municipales - 23 mars 2014

La liste de Raymond Abrines «Pour La Farlède, continuons d'agir ensemble» est élue avec 66,18% des suffrages exprimés.

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale : 6 214

Nombre d'émargements : 4 230

Nombre de votants : 4 230

Nombre de bulletins et d'enveloppes annulés : 170

Nombre de suffrages exprimés : 4 060

Liste «Pour La Farlède, continuons d'agir ensemble», R. Abrines : 2 687

Liste «Unis pour La Farlède», J. Etori : 1 373

Nombre de procurations : 164

TRIBUNE LIBRE

Retour en septembre

Afin de permettre l'expression de l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal, une tribune libre sera visible dans notre prochain numéro de septembre 2014, dès que le règlement aura été voté en conseil municipal.

FINANCES

Budget 2014 : le point

UN BUDGET EN BAISSÉ POUR L'ANNÉE 2014

► Notre budget communal verra ses marges de manœuvre se contracter en 2014, résultat de la réfaction des dotations de l'État et de l'augmentation des dépenses imposées par celui-ci.

En cause ? La stratégie budgétaire imposée par l'État depuis 2012.

Cette stratégie budgétaire pose les bases de la mise en place du budget 2014, qui a consisté, pour l'État, à :

- Diminuer la dotation globale de fonctionnement de 8%

- Augmenter prochainement le fond de péréquation (FPIC)* entre les communes. Cette somme non connue, alourdira un peu plus les dépenses

communales, déjà obérées par les logements sociaux

- Augmenter les dépenses au titre de la réforme des rythmes scolaires

- Augmenter les dépenses relatives aux logements sociaux, en faisant progresser de 40% la pénalité due au titre de l'article 55 de la loi SRU (loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain).

*FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : mécanisme de redistribution qui vise à réduire les inégalités entre les collectivités territoriales.

Info La loi Duflo du 18 janvier 2013 « a porté de 20 à 25% des résidences principales, la part exigible de logements locatifs sociaux au sein des communes de plus de 3500 habitants ». Toute commune qui ne respecterait pas cette loi, se verrait lourdement pénalisée.



LES LOGEMENTS SOCIAUX : OPTION OU OBLIGATION ?

► Concernant les logements sociaux, les contraintes financières sont au-delà de la limite du supportable. La commune doit impérativement atteindre les 25% de logements sociaux d'ici 2025 (soit au total plus de 600 logements sociaux à construire).

Si la commune n'atteint pas l'objectif de réalisation de ces logements sociaux au terme de la période triennale (soit 160 logements sociaux tous les trois ans), elle sera condamnée à payer des pénalités jusqu'à cinq fois celle qui est due au titre de l'article 55 de la loi SRU, et l'État pourrait alors se substituer à la commune afin de réaliser les logements manquants.

Ces pénalités sont aujourd'hui automatiques et vont peser sur les finances communales parce qu'il ne paraît pas possible en l'état de réaliser de tels objectifs.

Nous nous apprêtons donc, au niveau de notre commune, à subir une pression financière et des obligations de construction qui ne sont pas en rapport avec nos capacités.

QUEL AVENIR BUDGÉTAIRE POUR LA FARLÈDE ?

► L'avenir à court terme sont les diminutions de recettes et les augmentations de dépenses imposées, qui vont continuer jusqu'en 2017 (plan Valls), pour atteindre en ce qui concerne les recettes, une diminution globale égale à sept fois celle que nous subissons en 2014.

Toutes les communes de France vont se trouver face à une situation financière où leurs recettes vont baisser considérablement, alors même que leurs dépenses obligatoires augmentent du fait de l'État.

La commune de La Farlède est tenue comme les autres communes d'enregistrer et de respecter

ces obligations et de les intégrer dans ses budgets. Compte tenu des sommes en jeu en 2017, nous serons obligés de revoir à la baisse nos dépenses de fonctionnement et d'investissement, et en particulier l'auto-financement, qui nous permet actuellement de réaliser tous les travaux que les Farlèdois connaissent et attendent.

Concernant les recettes de fonctionnement, nous devons à nouveau travailler sur l'ensemble des tarifs des services publics communaux et éventuellement envisager une augmentation mesurée de nos impôts locaux qui, rappelons-le, sont aujourd'hui les plus faibles du département pour

les communes de notre taille.

Par ailleurs, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, nous allons essayer de mutualiser certains de nos services, au delà des compétences transférées à la CCVG, de façon à réaliser des économies d'échelle sur ceux-ci.

Ce travail de mutualisation ne pourra se faire que si l'ensemble des communes de la CCVG y travaille activement dans un état d'esprit constructif.

AMÉNAGEMENT

Le projet de centralité : un projet de rénovation urbaine

LE PROJET « CŒUR DE VILLAGE », AMORCÉ EN 2009 PAR LA MUNICIPALITÉ, EST UN PROJET DE GRANDE ENVERGURE, BASÉ SUR LA CENTRALITÉ ET LE DYNAMISME DE NOTRE COMMUNE.

« Village rue, village dortoir »

Essentiel à l'essor des commerces et à l'attractivité de La Farlède, le projet de centralité répond à la nécessité de pallier le phénomène de « village dortoir » qui affectait notre commune. Il était de la responsabilité de la commune de penser un projet ambitieux, apte à répondre aux attentes nombreuses et légitimes de tous les Farlédois.

Ce dernier a été mené à partir d'un diagnostic en matière d'habitat, de commerce et de perception d'un centre ville.

Cette analyse a permis d'élaborer des objectifs conduisant à une opération de renouvellement urbain :

- une nouvelle centralité perceptible,
- une offre de logements diversifiée,
- un habitat confortable dans le neuf comme dans l'ancien réhabilité,
- des conditions viables pour un commerce de proximité.

Bâti sur un espace de 34 000 m², le nouveau « Cœur de village » aspire à redonner vie à ce centre commun à tous les Farlédois et à développer de nombreux services à la population tout en préservant un cadre de vie agréable.

De la conception à la réalisation, faisons le point sur son avancée :

- La nouvelle crèche a été inaugurée en mai 2013
- La place du Moulin de la Capelle sera très prochainement achevée
- D'ici septembre 2014, les infrastructures nécessaires à la viabilisation des îlots 2 et 3 (voiries et réseaux) seront réalisées afin d'accompagner la livraison de ces bâtiments pour le début de l'année 2015
- À la même période débiteront, pour une durée d'un an et demi, les travaux de l'îlot 6 parachevant ainsi la phase 1 du projet.

Juin 2014

Place du moulin rénovée

Début 2015

ÎLOT 3 : livraison de
20 logements à prix maîtrisés
ÎLOT 2 : livraison de
35 logements

*Septembre 2014
à février 2015*

Réalisation par la commune des
infrastructures du projet : voiries,
réseaux et aménagements de
surfaces et paysagers

Mi-2016

ÎLOT 6 : livraison des
95 logements et des locaux
professionnels associés



Salle des associations

670 m² avec jardin



AMÉNAGEMENT

Les associations pluridisciplinaires auront bientôt leur propre espace

Les 670 m² du rez-de-chaussée de l'îlot 3, reçus en dation par la municipalité, seront dédiés aux associations pluridisciplinaires parmi les 120 que compte la commune. Dès la livraison du bâti-

ment, la commune se chargera de son aménagement intérieur. Six mois de travaux sont à prévoir pour un montant estimé à 650 000€ HT.

Un hall d'exposition, un grand espace modulable, un espace informatique, 3 salles de réunion et des locaux administratifs, autant d'éléments qui composeront la future maison des associations.



AMÉNAGEMENT

La place du Moulin de la Capelle fait peau neuve

Partie intégrante du patrimoine architectural de la commune, le Moulin de la Capelle, ancien moulin à huile, à eau et à sang*, dont les façades et les menuiseries ont été rénovées, trouvera prochainement sa place au sein du « Cœur de village ». Devant le moulin, une placette dont le cachet

traditionnel a été conservé, accueillera une fontaine restaurée et un bassin. Le revêtement de la place sera fait de dalles structurantes en cenia, remplies de béton sablé. Des carreaux en terre cuite entoureront le bassin, afin de rappeler les venelles du village.

Douze oliviers, symbole de La Farlède, ont été plantés afin d'arborer la place et lui garantir un caractère authentique.

*Moulin fonctionnant par la force humaine ou animale.



Inauguration
cet été !



Église de l'Immaculée Conception

► Des travaux de peinture et d'éclairage étaient nécessaires à la préservation de l'église, bâtisse de notre patrimoine communal. Les murs de l'église ont été enduits à la chaux ; quant à l'éclairage, il a été totalement rénové à partir de LED (diodes électroluminescentes). Une retouche de la peinture à l'intérieur du bâtiment sera réalisée cet été suite aux infiltrations dues à la surverse de la fontaine.

AMÉNAGEMENT

Du nouveau côté travaux !

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES FARLÉDOIS PASSE PAR LA RÉALISATION DE TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE.

Caveaux du cimetière

► Une quinzaine de caveaux de six places ont été installés au cimetière. D'autres travaux d'extension auront lieu au cours des prochains mois.



Pluvial

► Les problèmes d'absorption des sols se résolvent par un renforcement des capacités du réseau pluvial. Ainsi, concernant la rue Corporandy, une partie du réseau a été doublée. Il sera également amélioré rue du Partégal courant septembre 2014.

Des grilles d'évacuation des eaux ont été installées au Chemin des Peyrons, à la Pierre Blanche et au Hameau des Grands.



ENVIRONNEMENT

Le CFA de Toulon expertise, La Farlède éco-nomise !

C'est armés de leurs caméras thermiques que les jeunes du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) BTP de Toulon se sont rendus le 8 avril devant certains bâtiments communaux, afin d'effectuer une évaluation thermique du bâtiment, dans le cadre d'une convention signée entre La Farlède et le CFA.

Le but de l'opération ? Évaluer les performances et les déperditions en énergie des bâtiments afin d'améliorer leurs capacités énergétiques en vérifiant l'isolation, les équipements de chauffage, la ventilation, etc.

À l'heure où le développement durable est l'un des enjeux majeurs des collectivités, La Farlède a mis le savoir-faire des apprentis du CFA au service de la Ville, dans un souci de gestion et d'économie d'énergie, car, si les ressources de la Planète sont précieuses, elles ne sont pas inépuisables.



AMÉNAGEMENT

Complexe sportif : coup d'envoi à la rentrée !



La construction du complexe s'achèvera dans le courant de l'été, après plus d'un an et demi de travaux. Une inauguration, prévue pour septembre 2014, mettra la passion du sport à l'honneur. Vous aurez le plaisir de découvrir les différents éléments du nouvel écrin du sport farlèdois, soit un stade de catégorie 3 en gazon synthétique, un boulodrome de cinq îlots et un terrain stabilisé.

Ainsi dès la rentrée, tous les enfants passionnés de football, âgés entre 6 et 15 ans, mais aussi les plus de 17 ans, les séniors, les vétérans et les féminines, seront les bienvenus à l'Entente Sportive Solliès-Farlède et bénéficieront de conditions de pratiques optimales dans ce nouveau stade.

Rendez-vous en septembre pour l'inauguration du complexe sportif. Une fête sera organisée pour célébrer la pratique du sport à La Farlède !



TRAVAUX SNCF

Sur de bons rails...

Réseau Ferré de France a réalisé des travaux de renouvellement de la voie et du ballast entre les gares de Toulon et du Luc du 13 janvier au 14 février 2014.

Les éléments constitutifs des passages à niveaux de la Rue de la Gare et de la Font des Fabres, désormais neufs, vous assurent un confort et une sécurité optimale lors de vos déplacements.

TRAVAUX

Ouverture du gymnase François Pantalacci

Trois ans et demi de travaux et 1,6 millions d'euros auront été nécessaires pour que le gymnase F. Pantalacci, qui a fêté ses 20 ans en 2013, soit remis à neuf. Les associations farlèdoises sont heureuses d'avoir retrouvé leur équipement sportif rénové.



Gymnase F. Pantalacci

ÉDUCATION

RYTHMES SCOLAIRES : LE POINT SUR LA RENTRÉE 2014

À LA RENTRÉE 2014, LE DÉCRET DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SERA GÉNÉRALISÉ DANS TOUTES LES COMMUNES. DANS L'ATTENTE DE SON ABROGATION, LA COMMUNE DE LA FARLÈDE PREND CERTAINES MESURES.

Bien que la réforme des rythmes scolaires soit aujourd'hui obligatoire, plusieurs maires ont saisi le conseil constitutionnel considérant que ce décret est illégal car il crée des inégalités entre les communes riches et celles qui le sont moins. De plus, elle va engendrer des dépenses supplémentaires alors même que les dotations de l'État diminuent et qu'on nous impose de faire des économies.

À l'instar de nombreuses communes de France, La Farlède demande l'abrogation de ce décret et dans l'attente d'une décision de justice, envisage de prendre les dispositions nécessaires afin que les parents d'élèves ne soit pas lésés. En effet, en cas de non application du décret, les enfants seront livrés à eux-mêmes entre 15h30 et 16h30.

Info Le règlement détaillé des rythmes scolaires et les feuilles d'inscriptions pour les deux premières périodes de la rentrée 2014 seront distribués aux parents.

Les rythmes scolaires à La Farlède, ça donne quoi ? 4 jours et demi d'école par semaine.

Une heure de périscolaire entre 11h30 et 12h30 le mercredi (si les parents ne peuvent pas venir chercher leur(s) enfant(s) à 11h30) et des activités périscolaires le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Pourquoi avoir choisi ces rythmes là ?

Afin de ne pas pénaliser les enfants et leurs parents, la commune a choisi le vendredi après-midi pour faire de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Dans le souci de garantir une sécurité maximale, la passation des enfants de l'enseignant à l'animateur se fera en une fois avant la pause méridienne. Le vendredi après-midi sera dédié aux activités de loisirs, sorties, découvertes, etc.

Et cette réforme, elle coûte combien ?

Le coût sera calculé sur environ 7 semaines, (soit 21 heures par période).

Pour les parents :

- Si QF ≤ 500 = 0,40 cts de l'heure = 8€40 par période

- 501 < QF ≤ 800€ = 0,60 cts de l'heure = 12€60 par période

- Si QF > 801€ = 0,80 cts de l'heure = 16€80 par période

Pour la commune : Alors que le gouvernement débloque un fond d'amorçage pour une année seulement, à hauteur de 50€ par enfant, la commune devra, quant à elle, contribuer au minimum à hauteur de 200€ par enfant.

L'avis des conseils d'écoles a été sollicité. La décision finale sera entérinée lors du conseil municipal du 26 juin.

ÉCOLES

Nos jeunes en classes « décou-VERTES » !

CHAQUE ANNÉE LA MUNICIPALITÉ FINANCE UNE PARTIE DU MONTANT DES CLASSES VERTES. CETTE ANNÉE QUATRE CLASSES SONT PARTIES, ET UNE CLASSE A DÉCIDÉ DE POURSUIVRE LE « PROJET CIRQUE ».

► **École Jean Aicard :**

Les classes de CE2 et CM2 de Mme Le Bihan et M. Laurent ont reçu une subvention de 9652,5€ pour leur séjour à Seyne-les-Alpes qui s'est déroulé du 2 au 6 juin sur le thème de « La montagne et la géologie ».

Les classes de CP de Mme Leygeon et Mme Ortegat ont découvert La Martre du 9 au 13 juin. La commune a financé ce séjour sur le thème de « La ferme et du jardinage » à hauteur de 7 546€.

► **École Marie Curie :**

La classe de grande section de Mme Nocella est partie au Logis du Pin du 12 au 16 mai. Une aide de 4 293€ a été versée par la commune.

► **École Jean Monnet :**

La classe de CM2 de Mme Iroir a séjourné à Barcelonnette du 19 au 23 mai sur le thème de « L'eau vive ». La somme de 4 828,5€ a été accordée par

la commune pour financer ce séjour.

► **École Gensollen :**

Les classes de grande section de Mme Codogno, et de moyenne section de Mme Vitry ont investi le budget des classes vertes dans un « projet cirque », dont la municipalité a participé à hauteur de 1213€. Les acrobates en herbe ont montré leurs prouesses lors d'un spectacle qui s'est tenu à la salle des fêtes le vendredi 16 mai.



CULTURE À L'ÉCOLE

SOUS LA PLUME des
élèves de Jean Monnet

Les élèves de CM2 de l'école Jean Monnet, dans le cadre du Printemps des Poètes et sous l'impulsion des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), ont participé à l'opération « Poésie en Liberté ».

Ainsi, les élèves de Mme Iroir, sérieux et enthousiastes, ont produit des poésies et les ont distribuées dans l'enceinte de l'école afin de faire lire leurs travaux à leurs camarades.

En récompense de son investissement, la classe a reçu une mallette de jeu pédagogique offerte par les DDEN.



ÉVÈNEMENT SPORTIF

Trophées Farlédois : nos champions ont du talent !

COMME CHAQUE ANNÉE, LA CÉRÉMONIE DES TROPHÉES FARLÉDOIS A MIS À L'HONNEUR LES BRILLANTS SPORTIFS DE L'ANNÉE PASSÉE. PROJECTEURS SUR NOS VAINQUEURS.

Le vendredi 21 février dernier s'est déroulé la soirée des Trophées Farlédois. M. le Maire Raymond Abrines et son adjoint aux sports, M. Yves Palmieri, ont récompensé les récipiendaires de la saison dernière.

Quatre graines de champions ont germé à La Farlède. Raphaël Constant, du Vélo Club Farlédois, présidé par Philippe Lesept, a brillé au niveau régional et reçu la médaille de bronze de la Ville. Quant à Méline Maniller, Marie Gaudin et Guillaume Perrotey, les protégés du président Patrice Fiori des Joyeux Boulomanes Farlédois, ils ont été récompensés pour leurs titres départementaux en individuel, doublette et triplete.

Pierre de Coubertin déclarait « Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. » Cette citation reflète le parcours sportif exemplaire de Jean-Yves Bidaut, éducateur au Kempo Yoseikan Farlédois, présidé par M. Robert Berti, et Léonard Puglièse, qui s'est qualifié au championnat de France de force athlétique en poussant une barre de 195kg !



Le saviez-vous ?

Si les Trophées Farlédois récompensent les sportifs, ils distinguent tout autant l'engagement des dirigeants de club et des entraîneurs. Le dévouement et la passion de Mme Annie Babou, présidente du club Lei Bouscarles, de Marie-Reine Lalagüe, présidente de Gym 2000, et de Roger Aubert, éducateur au club de l'Entente Sportive Solliès-Farlède, présidé par Jean-Paul Ruiz, ont été soulignés et applaudis.



VIE ASSOCIATIVE

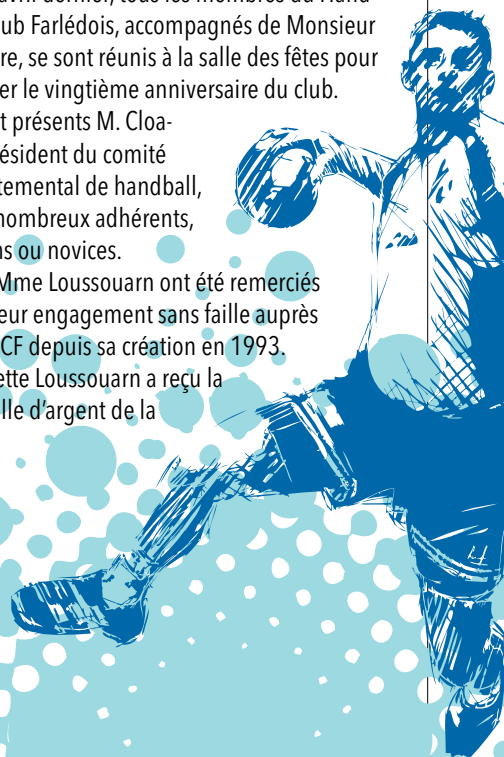
Le HBCF a soufflé ses 20 bougies !

Le 19 avril dernier, tous les membres du Handball Club Farlédois, accompagnés de Monsieur le Maire, se sont réunis à la salle des fêtes pour célébrer le vingtième anniversaire du club.

Étaient présents M. Cloarec, président du comité départemental de handball, et de nombreux adhérents, anciens ou novices.

M. et Mme Loussouarn ont été remerciés pour leur engagement sans faille auprès du HBCF depuis sa création en 1993.

Henriette Loussouarn a reçu la médaille d'argent de la Ville.



FOULÉE FARLÉDOISE

Prêt, feu, courez !

PLUS DE 600 COUREURS SONT ATTENDUS POUR LA 5^E ÉDITION DE LA FOULÉE FARLÉDOISE.

Le succès de cette manifestation sportive orchestrée par M. Schleger avec le concours de l'AVAG (Athlétisme Vallée du Gapeau), et le soutien de la municipalité, réside dans son agréable tracé qui passe par l'Oliveraie, le domaine de la Castille, le haut de La Farlède, pour

finir sur la place de la Liberté. L'implication des bénévoles des associations de la commune pour le balisage et la sécurité participe également à l'attractivité grandissante de cette course. La course des jeunes est gratuite. Onze euros seront demandés aux

adultes (13€ le jour-même), dont 2€ seront reversés au Comité du Var pour la Ligue contre le Cancer.

Info 06 87 09 92 66
lafouleeфарledeise@orange.fr

Course des enfants
18h45 : 0,7km - 1,5km
Départ place de la Liberté

Courses des adultes
20h : 10,5km
Départ du stade



SOLIDARITÉ

Bourse au permis de conduire : foncez !

C'EST DANS L'OPTIQUE D'AIDER LES JEUNES FARLÉDOIS À PASSER LEUR PERMIS DE CONDUIRE, QUE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) A MIS EN PLACE EN SEPTEMBRE 2012 UNE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE.

DEUX FARLÉDOISES NOUS ONT CONFIE LEURS IMPRESSIONS.



Océane Vandenhutte,
21 ans, a bénéficié de la bourse au permis de conduire à hauteur de 500€ en échange de 50 heures passées au Foyer Roger Mistral, à La Farlède : « Grâce à cette aide j'ai pu financer une partie de mon permis de conduire tout en aidant des personnes âgées. J'ai vécu une expérience très enrichissante. »



Noémie Genna,
21 ans, a quant à elle choisi de travailler en tant qu'agent d'entretien à l'Accueil de Loisirs, et en tant qu'animatrice sur la pause méridienne dans une école élémentaire. Pour 50 heures effectuées aux écoles, elle a reçu une aide de 500€ pour son permis.

Suivies et soutenues par le CCAS, ces deux Farlèdoises recommandent à tous les jeunes ayant peu de ressources personnelles ou familiales de postuler pour obtenir cette aide. Cette bourse aura été pour elles l'occasion de redonner à d'autres personnes un peu de l'aide qu'elles-mêmes ont reçue.



Contactez le CCAS au
04 94 27 85 84

JEUNESSE

Prends ton avenir en main, passe ton BAFA!

► Une session de formation générale du BAFA* en externat menée dans le cadre du Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) est mise en place par le service éducation-jeunesse en partenariat avec la CCVG et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Réservée aux Farlèdois âgés de 17 à 25 ans, cette session sera dispensée par un organisme habilité, pendant les vacances de la Toussaint, dans les locaux du groupe scolaire de la commune.

*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs



Service éducation-jeunesse : 06 24 74 02 29

SOLIDARITÉ

Assemblée générale des conciliateurs de justice

► Aider son prochain, régler les différends de chacun sans aller jusqu'au procès, établir un consensus entre les parties, telles sont les motivations des conciliateurs de justice de la cour d'Aix en Provence qui se sont réunis le 4 avril, à la salle Pagès, pour leur assemblée générale. En effet, les conciliateurs de justice œuvrent bénévolement pour régler en toute discrétion et



avec un « zeste de bon sens et une bonne louche de diplomatie », les litiges de la vie quotidienne entre deux personnes.

Les Farlèdois et Farlèdoises, de tout âge et de toutes catégories sociales, peuvent bénéficier d'un service gratuit et rapide en dehors de toute procédure judiciaire.



Vous souhaitez avoir recours à un conciliateur de justice pour régler un conflit ?

Contactez le CCAS au 04 94 27 85 84.

PRÉVENTION



Canicule : ayez les bons réflexes

Du 1^{er} juin au 31 août, le « plan canicule » permet aux personnes isolées, vulnérables et fragiles de se prémunir des risques liés aux fortes chaleurs. En vous inscrivant sur le registre communal au CCAS, vous pourrez évaluer vos besoins en visite, aide et secours en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte.



Contactez le CCAS au 04 94 27 85 84

NOS SÉNIORS

Un air de printemps pour nos seniors

► Le 19 juin dernier, nos seniors de 65 ans et plus ont apprécié le repas printanier au domaine de la Castille, journée offerte par le Centre Communal d'Action Sociale. Près de 380 convives ont apprécié le menu préparé par Novaro, ainsi que le spectacle de revue de la compagnie « Les chemins du jour » et les promenades en calèche au cœur des vignes menées par l'association É'quim. Cette action communale permet aux personnes âgées de sortir de leur cadre habituel en profitant d'un moment convivial et culturel.





La vie en communauté vous donne des droits mais vous oblige aussi à certains devoirs. Le bruit et les déjections canines sont réglementés par la loi. Zoom sur la réglementation en vigueur.



CITOYENNETÉ

Recensement 2014 : MERCI D'AVOIR JOUÉ LE JEU

► Vous êtes plus de 95% à avoir complété les questionnaires, et nous vous en remercions. Grâce à votre concours, la population de la commune et ses caractéristiques (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement, etc) ont été évaluées. Ces données sont essentielles pour adapter nos actions à vos besoins. Vos questionnaires ont été transmis à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) qui va procéder à leur décompte puis à leur exploitation.

Pour mémoire, la population de la Farlède au 1^{er} janvier 2014 est de 8720 habitants.

BRUIT



Tapage : respectez votre voisinage !

► Tout bruit émis par une personne, une chose, un animal, de manière répétitive et/ou intensive constitue une source de nuisance sonore pour votre voisinage qui peut engendrer des problèmes psychologiques, dépressions, etc. L'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2000 réglemente les plages horaires pour les activités de bricolage et/ou de jardinage :

Jours ouvrables : 8h30-12h, 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h, 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Si un voisin vous importune, faites appel à la police municipale. En dernier recours, M. Zahout, conciliateur de justice, tient des permanences au CCAS pour régler vos litiges.

Info+ Contactez la police municipale au 04 94 27 85 90 ou rendez-vous sur www.lafarlede.fr (prévention et sécurité).

DÉJECTIONS CANINES

Crotte alors !

► Les déjections canines, outre la vue et l'odeur, peuvent entraîner des chutes. Nous vous rappelons que deux espaces canins sont implantés sur la commune. Vous bénéficiez aussi de la mise à disposition de sacs afin de ramasser les déjections de votre animal.

Une contravention de 35€ peut vous être dressée pour déjections canines sur la voie publique.

POLICE MUNICIPALE



Christine, la nouvelle recrue de la Police Municipale

► Policière municipale sur la commune depuis mai 2013, Christine était auparavant gendarme adjoint. Plus qu'un métier, être policière a toujours été une vocation : « Mon envie de faire ce métier me vient de ma sœur aînée. Pour moi être dans la police municipale, outre les services obligatoires, c'est être proche des gens, être à leur écoute et les aider dans la mesure du possible. » Après une formation de 5 mois, Christine a intégré à plein temps sa nouvelle équipe, qui l'a très bien accueillie. La commune lui souhaite à son tour la bienvenue.





Belles en formes

Boutique de vêtements de la taille 36 à 60. De quoi satisfaire toutes les femmes !

100, Rue de la République
Tel : 06 59 42 70 78



Boulangerie-pâtisserie Laurent et

Vanessa

Un couple, une passion : l'amour du pain à l'ancienne.

100, Rue de la République
Tel : 04 94 33 77 41



Indemne

Des produits pour lutter contre les maladies de peau, 100% à base d'huiles essentielles.

112, Rue du Docteur Guérin - ZI Toulon-Est
Tel : 04 94 57 69 29



RC Automobile

Achat, vente, reprise et financement de voitures d'occasion de toutes marques. Services carte grise et plaques d'immatriculation.

421, Avenue Dominique Larrey
Tel : 04 83 16 30 63



Locaux commerciaux JPS

Location de locaux commerciaux.

694, RN 97
Tel : 06 32 02 08 49

SOLIDARITÉ

MDPH : un nouvel E-service pour les personnes handicapées

La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Var (MDPH), est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les adultes comme pour les enfants. Désormais les services de la MDPH sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce à un nouveau e-service totalement gratuit : le système «Acceo».

Info+ Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.mdph-83.action-sociale.org.

COMMERCES

Bienvenue aux nouveaux commerçants farlédais!

DE NOUVELLES ENSEIGNES ONT FAIT LEUR APPARITION DANS NOTRE VILLAGE. PRÉSENTATION.



Table de Louis

Cuisine traditionnelle, ambiance chaleureuse et personnel aux petits soins.

Place de la Liberté, 88, Avenue de la République
Réservations : 04 83 57 68 02 (mardi au samedi midi et soir, dimanche midi).



Taxi Delphine

Transports de malades assis ou de particuliers. Accompagnement personnalisé. Conventionné Sécurité Sociale.

Les Oliviers
Tel: 06 14 84 58 52



Le Détour

Salades, pâtes et desserts faits « maison »!

144, Rue de la République
Réservations : 06 26 38 10 66 (tous les jours de 9h-15h et 18h-22h, sauf le mercredi et le dimanche soir).



Steph' coiffure

Coiffures hommes, femmes, enfants chez elle ou à domicile.

168, Chemin des Fourmiers
Tel : 06 11 03 92 25



Énola G.

Bijoux fantaisie à petits prix !

88, Rue de la République
Tel : 06 62 09 55 15



Épicerie Teedoo

Commerce de proximité ouvert tous les jours non-stop de 7h à 21h en semaine et le samedi, et de 8h à 22h le dimanche.

63, Rue de la République
Tel : 06 51 12 76 31



Pharmacie de la Poste

M. Baillon et M. Matéo sont les nouveaux propriétaires de la pharmacie.

220, Avenue du Coudon
Tel : 09 61 62 59 00



Mélanges et couleurs

Styliste-visagiste, Charlotte Poizot vous propose des coupes, des couleurs, des mèches et des chignons dans son chaleureux salon.

107, Rue de la République
Tel : 09 82 35 83 95 - 06 58 30 04 55

EMPLOI

La Marine Nationale recrute

Vous êtes âgé entre 16 et 26 ans? Vous souhaitez vivre votre métier plutôt que de l'exercer, concevoir, agir et être utile?

Que vous soyez diplômé ou non, la Marine Nationale propose chaque année environ 3000 postes à pourvoir au titre de nombreux métiers.



Contactez le CIRFA à Toulon au 04 22 43 90 20
Site internet : www.etremarin.fr



**BELLE AFFLUENCE CETTE ANNÉE POUR LA FOIRE AUX PLANTS
ET LA FOIRE BIO, RENDEZ-VOUS ANNUELS
DES PASSIONNÉS DU POTAGER.**

ASSOCIATION

Foire BIO : succès de cette 9^e édition !

Les visiteurs n'ont pas manqué à l'appel de la 9^e édition de la foire artisanale, biologique, équitable et solidaire qui s'est déroulée les 12 et 13 avril dernier. Plus qu'une simple manifestation, la Foire Bio rassemble chaque année les amoureux du naturel, du bio et du local.

Près de dix mille personnes ont apprécié, tout au long du week-end, la dégustation de produits locaux aux stands des producteurs biologiques,

les bijoux et vêtements des artisans-créateurs, les tout-petits ont également trouvé leur bonheur auprès des stands de jeux et jouets en bois.

La projection des « Moissons du futur » de Marie-Monique Robin, sur l'agroécologie, solution pour que chacun se nourrisse sur la planète, a rencontré un vif succès avec près de 200 spectateurs.

Un cadre agréable, des produits naturels et de qualité, des exposants passionnés, des anima-

tions et des conférences de choix, sans oublier l'implication sans faille des bénévoles de l'association Souleù, autant d'ingrédients qui participent chaque année à la réussite de cet événement régional incontournable.



Frederic Mistral

Le petit journal provençal revient

Comme « la tradition est à la base de la personnalité collective », M. Roger Gensollen rédige à l'occasion de la parution des bulletins municipaux le « Lou Pichoun Farleden ».

Découvrez dans le prochain numéro la vie de Frédéric Mistral, poète provençal, prix Nobel de littérature en 1904, et personnage emblématique de notre Provence.

FOIRE AUX PLANTS

Le rendez-vous des amoureux du jardin

Une quinzaine d'exposants étaient présents à la Foire aux Plants qui s'est tenue le dimanche 27 avril sur la place de la Liberté.

Tout au long de la journée, les Farlèdois désireux de se faire un potager ont acheté leurs plants, parmi une sélection vaste et de qualité : aubergines, tomates, fraisières et aromates en tout genre !

Les amoureux des fleurs ont également trouvé leur bonheur grâce aux couleurs vives des hortensias, à la beauté des pétunias et au parfum des bégonias !

Farlèdois à la main verte, rendez-vous l'année prochaine pour la 3^e édition de la Foire aux Plants.



CULTURE

« Et quand serons-nous sages ? »

Biodiversité, empreinte écologique, recyclage, déchets ...

► L'exposition « **Et quand serons-nous sages** » s'est tenue à la médiathèque Eurêka du 21 mars au 5 avril. Elle a ouvert les yeux des Farlèdois sur la beauté et la fragilité de la nature qui nous entoure.

Les panneaux d'exposition prêtés par le Parc National de Port-Cros ont habillé les murs de la médiathèque pendant ces trois semaines, pour le

plus grand bonheur des amoureux de la Planète. Différents ateliers ont ponctué cette exposition. Le SITOMAT, autour du recyclage, le Bazar du Léopard, pour faire revivre nos vieilles breloques, et les élèves du lycée Beaussier ont fait comprendre à une classe de 3^{ème} du collège André Malraux, l'importance du traitement des sédiments dans le futur port de La Seyne/mer.

Donner une seconde vie aux objets, connaître notre environnement, mieux appréhender la nature, ses forces et ses failles, telle était la finalité de cette exposition qui, peut-être, nous rendra plus « sages ».



CULTURE

Ciné-club

La médiathèque propose régulièrement des séances de cinéma pour enfants, adultes et seniors. N'oubliez pas de demander le programme à la médiathèque! Le titre des films ne peut être communiqué pour des raisons de droits de diffusion.



Contactez la Médiathèque Eurêka au 04 94 20 77 30

CULTURE

La médiathèque ouvre les portes de la culture aux scolaires

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE LA MÉDIATHÈQUE EURÉKA OUVRE SES PORTES AU COLLÈGE ANDRÉ MALRAUX ET AUX ÉCOLES DE LA FARLÈDE. RETOUR SUR CES PROJETS PÉDAGOGIQUES.

Les élèves du collège André Malraux ne sont pas en reste en ce qui concerne l'accès à la culture. Deux classes de 4^{ème} ont participé en mars et en avril à l'atelier presse. Les élèves ont ainsi pu se mettre dans la peau d'un présentateur TV ou d'un journaliste de terrain. Lors des Journées du Patrimoine, les élèves d'une classe de 5^{ème} ont découvert la vie des Romains à l'époque de La Farlède antique grâce à la visite des fouilles de l'ancienne crèche, et à l'exposition qui s'est tenue à la médiathèque pendant ces journées.

Une classe de 4^{ème} et de 3^{ème} ont quant à elles assisté à des conférences sur la Rome antique avant un voyage scolaire en Italie. Deux classes de 5^{ème} ont réalisé des maquettes de monuments de l'Antiquité. Deux ateliers autour de la nutrition ont été menés par des élèves du lycée agricole de Hyères, l'un autour des cuisines du monde et le second sur le surpoids, conséquence d'une mauvaise alimentation.

L'exposition « Et quand serons-nous sages » a sensibilisé plusieurs classes de primaire et du collège au développement durable et à l'environnement.



LA SAISON ESTIVALE EST PROPICE AUX VOYAGES, AUX SORTIES, AUX SOIRÉES EN FAMILLE OU ENTRE AMIS.
Tous les conseils pour passer un été en toute tranquillité.

PRÉVENTION

Chikungunya, dengue : protégez-vous !

QUI DIT ÉTÉ, DIT AUSSI PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES.

COMMENT SE DÉBARRASSER ET SE PROTÉGER DE CES INSECTES AUSSI PETITS QU'INSUPPORTABLES ?

▶ Envahissants, pénibles, et parfois douloureux, autant de termes attribués aux moustiques. Depuis 2004 le moustique-tigre est particulièrement surveillé dans le Var puisqu'il est vecteur des virus de la dengue et du chikungunya.

Afin d'éviter la prolifération des moustiques, quelques gestes simples suffisent :

- Supprimer les eaux stagnantes autour de votre domicile, vous éliminerez ainsi les lieux de ponte éventuels
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine
- Nettoyer régulièrement les gouttières, les piscines, évacuer l'eau des bâches
- Débroussailler et tailler les herbes hautes
- Élaguer les arbres
- Ramasser les fruits tombés à terre

Pour vous prémunir des piqûres, appliquez sur votre peau des produits anti-moustiques, portez des vêtements amples et couvrants, dormez sous une moustiquaire imprégnée, utilisez des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur. Si besoin et si vous en disposez, allumez la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais.

Info+ Retrouvez toutes les informations et les conseils sur les moustiques sur www.santé.gouv.fr



PRÉVENTION

Charançon du palmier : la lutte continue

LE CHARANÇON ROUGE CONTINUE DE RAVAGER NOS PALMIERS. LA COMMUNE SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES POUR LUTTER CONTRE CE FLÉAU.

Plus besoin de payer pour vérifier la présence du charançon dans votre palmier. Trois agents communaux ont été formés à la détection de cet insecte. Ce service gratuit permet de constater la présence, ou non, du charançon et de vous diriger vers des spécialistes agréés afin de procéder à l'éradication du nuisible. Rappel : l'arrêté du 21 juillet 2010 stipule que chacun se doit de surveiller ses palmiers et de faire appel à des spécialistes en cas de contamination.

Info+ Contactez le Centre Technique Municipal au 04 94 27 85 88. Toutes les infos sur le charançon sur www.fredonpaca.fr

DÉPART EN VACANCES

Opération vacances : partez l'esprit tranquille

Vous partez en vacances et ne souhaitez pas laisser votre maison sans surveillance ?

La police municipale a mis en place l'opération « Tranquillité vacances », qui connaît depuis 2009 un succès grandissant. Cette opération repose sur l'organisation de rondes de jour comme de nuit autour des habitations des Farlédois qui en ont fait la demande.

Info+ Pour bénéficier de ce service, contactez la police municipale au 04 94 27 85 90.



RISQUE INCENDIE

On ne « feu » pas ce qu'on veut !

L'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 interdit le brûlage des déchets verts en tout temps et en tout lieu.

Info+ Les services de la CCVG assurent le ramassage des déchets verts après inscriptions au 04 94 27 87 31



CITOYENNETÉ

Papiers d'identité : attention aux délais d'obtention

Attention, à l'approche des vacances d'été, les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport peuvent augmenter : prenez vos précautions !

Info+ Contactez l'État civil au 04 94 27 85 86



SPORT

Maison des sports Charles Rodolphe : nouveau terrain de jeu des associations sportives

LA MAISON DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CHARLES RODOLPHE, PARTIE INTÉGRANTE DU SERVICE DES SPORTS, RÉPOND EN PARTIE AUX BESOINS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES FARLÉDOISES.



2 questions à

Virginie Vaillant, présidente de l'association Auto-défense Académie

QUELS SONT LES COURS DISPENSÉS PAR VOTRE ASSOCIATION ?

Notre association donne des techniques de défense, d'esquive, de contre et de blocage que les adhérents peuvent réemployer lors d'une agression.

EN QUOI CETTE NOUVELLE STRUCTURE EST-ELLE BÉNÉFIQUE POUR VOTRE ASSOCIATION ?

La salle des associations nous permet d'avoir des créneaux horaires confortables. Nous avons maintenant plus d'espace et plus de matériels pour pratiquer l'autodéfense. Nous avons ouvert au mois de mai une section enfants, pour les jeunes âgés de 9 à 14 ans. Nous espérons à terme augmenter notre nombre d'adhérents.

Nous sommes tous très heureux de l'ouverture de cette salle. Elle témoigne de l'engagement de la municipalité envers ses associations.

Tula+ Les associations de yoga, gym, danse, taekwondo feront leur entrée très prochainement dans ces locaux!

JEUNESSE

La maison de jeunes : un lieu de convivialité dédié à la jeunesse farlédnoise

LA MAISON COMMUNALE DE JEUNES, EN RELATION DIRECTE AVEC LE SERVICE ÉDUCATION-JEUNESSE, A POUR VOCATION LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE JEUNESSE EN DIRECTION DES FARLÉDOIS ÂGÉS DE 14 À 19 ANS. C'EST UN LIEU DE DÉTENTE, DE DÉBATS, DE RENCONTRES, D'ÉCHANGES, DE RECHERCHE ET D'INFORMATION.

Les missions de la maison de jeunes :

- Animer et développer la vie locale
- Favoriser l'épanouissement des adolescents, développer leur autonomie
- Proposer et promouvoir des initiatives en faveur des jeunes
- Organiser des groupes de réflexion et de travail.

Tula+ Ouverture du lundi au samedi en période scolaire et pendant les vacances scolaires à l'exception de Noël.

Adhésion : De septembre à juin 2015 (50€)

Période scolaire :
Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 17h/19h - Mercredi : 13h30/18h30 - Samedi : 9h/12h - 13h30/18h30

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h - 13h30/18h30

Tel : 04 94 31 53 61 / 06 24 74 02 29

Pour consulter les tarifs pendant les vacances scolaires, rendez-vous sur www.lafarlede.fr



La Maison de la Jeunesse et des Sports Charles Rodolphe a été inaugurée le vendredi 6 juin.

MÉMOIRE

Charles Rodolphe

Intègre, compétent et dévoué, Charles Rodolphe s'est engagé à partir de 1977 dans la vie politique de La Farlède, dont il a été le maire de 2004 à 2008.

Attentif et disponible, ce qui lui importait avant tout, c'était l'intérêt de la commune et le bien-être de ses habitants. Il a laissé derrière lui le souvenir d'un homme discret et efficace, véritable archétype de l'élu local.

Maire honoraire depuis 2009, son nom est désormais gravé sur la plaque de la Maison de la Jeunesse et des Sports, face au gymnase qui porte le nom de celui qui le considérait comme son alter-ego, M. François Pantalacci.

